



**BAC PRO
TCV**

Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil-Vente

en Alimentation (Produits alimentaires et boissons)



S'orienter
vers les métiers
de la vente
et du commerce,
du conseil

...

Public concerné

Collégiens de 3^{ème} pour une admission en seconde pro / lycéens pour une admission en seconde pro ou directement en première pro (sous conditions).

Conditions d'admission

Procédure académique en lien avec le lycée d'origine.

Compétences visées

Grâce à un enseignement permettant une bonne connaissance des métiers de la vente et faisant une large place à la mise en situation professionnelle, l'élève acquiert une posture et une capacité d'adaptation qui sont des qualités essentielles pour le conseil et la négociation.

Déroulement de la formation

La durée est de 3 ans. Elle comprend 20 semaines de stage individuel en entreprise ainsi que des stages collectifs (stage culturel, éducation à la santé et au développement durable). La formation est également ponctuée par nombreuses actions commerciales.

Poursuites d'études

BTSA Technico-commercial vins et spiritueux

BTS Négociation et digitalisation de la relation client

BTS Management commercial opérationnel

CONSEIL / VENTE / NEGOCIATION

Principaux contenus

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Français
- Mathématiques
- Anglais
- Histoire, Géographie
- Biologie Ecologie
- Education physique et sportive
- Sciences économiques et sociales
- Education socio-culturelle

ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Négociation et gestion Commerciale
- Marketing
- Economie d'entreprise
- Economie de filière
- Génie alimentaire
- Viticulture-Œnologie
- Techniques de vente

Les cours hebdomadaires comprennent des séances de pluridisciplinarité permettant une meilleure contextualisation des apprentissages.

A ces enseignements s'ajoutent un « Module d'adaptation professionnelle » ainsi que des « Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement » permettant de s'adapter aux besoins, aux spécificités et aux opportunités.

Une option sportive est également proposée aux élèves permettant, entre autres, la pratique encadrée de l'équitation, du rugby ou d'activités de pleine nature.

Modalités d'évaluation

Le passage en classe supérieure dépend des résultats obtenus tout au long de l'année scolaire.

Concernant l'obtention du baccalauréat, des « Contrôles en Cours de Formation » (CCF) sont régulièrement organisés à partir de la première. Ils viennent compléter les résultats obtenus lors des épreuves terminales de fin de première et de terminale (Français, Histoire-géographie, Mathématiques, épreuve technique, oral).

Contacts & Renseignements



LYCEE VITICOLE
EPLEFPA de Beaune

☎ 00 33 (0)3 80 26 35 80
@ legta.beaune@educagri.fr
🌐 <http://www.lavitibeaune.com>

16, avenue Charles Jaffelin
BP 10215 - 21200 BEAUNE CEDEX